

STOP !

36 véhicules de sécurité heurtés sur autoroute depuis le début de l'année

Un fourgon de patrouille qui intervenait pour enlever un objet sur la chaussée a été heurté en fin d'après-midi par une voiture sur l'autoroute A8, portant ainsi à 36 le nombre des véhicules d'intervention heurtés sur le réseau VINCI Autoroutes depuis le 1^{er} janvier 2019. En moins d'une semaine, c'est le 2^e choc sur les autoroutes des vacances !

Ces heurts de fourgons sont dans la grande majorité des cas la conséquence d'épisodes de somnolence ou d'un manque d'attention de la part des conducteurs à l'origine des accidents, qui se produisent alors que les agents routiers effectuent des interventions sur le réseau pour protéger des usagers en difficulté, en panne ou accidentés, contrôler les équipements, ou encore procéder à des travaux. A la veille d'un grand week-end, VINCI Autoroutes renouvelle ses messages de prudence à l'attention de tous les conducteurs sur ces accidents inacceptables en les sensibilisant au respect de la sécurité des intervenants sur le réseau autoroutier. Par ailleurs, parmi ces multiples actions, VINCI Autoroutes ira même jusqu'à porter plainte.



A8, le 13 août 2019



A7, le 7 août 2019



A10, juin 2019

Ce mardi en fin d'après-midi sur l'autoroute **A8** à hauteur de St Maximin, **un véhicule d'intervention s'est fait percuté par une voiture** alors qu'il était en protection d'un salarié VINCI Autoroutes qui ramassait un objet sur la chaussée. Il se trouvait à l'extérieur du véhicule au moment du choc. Miraculeusement, **aucun blessé n'est à déplorer, y compris le conducteur de la voiture, mais tous sont choqués.**

Mercredi 7 août dernier, un fourgon qui intervenait sur l'autoroute A7 dans le secteur de Chanas a été percuté par une voiture. Deux salariés VINCI Autoroutes se trouvaient à l'intérieur du fourgon et ont été légèrement blessés, mais ils sont surtout très choqués. Le conducteur de la voiture, lui, était également blessé.

En décembre 2018, un autre accident dramatique a marqué les équipes de VINCI Autoroutes. Sur l'autoroute A8 dans le secteur de Cannes, un fourgon qui intervenait dans une zone de travaux balisés a été percuté par un poids lourd. **Les deux salariés à bord du véhicule avaient été très gravement blessés et sont toujours en convalescence.**

En 2018, 58 véhicules d'intervention ont été heurtés sur l'ensemble du réseau autoroutier concédé français (soit plus de 1 par semaine), dont 49 sur le réseau VINCI Autoroutes.

Ils veillent sur vous, préservez leur vie !

Ces accidents se produisent souvent sur des sections offrant une bonne visibilité, alors que **les dispositifs de signalisation des véhicules d'intervention étaient activés, et donc bien visibles (gyrophares, flèches lumineuses sur le toit des fourgons...)**.

Les heurts de fourgons découlent notamment **d'épisodes de somnolence ou d'un manque d'attention de la part des conducteurs à l'origine des accidents.**

L'édition 2019 du Baromètre européen de la conduite responsable* révèle que :

- Plus de la moitié des Français (58 %) oublie de ralentir à proximité d'une zone de travaux.
- 28 % d'entre eux écrivent ou lisent des SMS ou des mails en conduisant.
- 46% continuent de conduire alors qu'ils se sentent très fatigués.
- 76% ne respectent pas les distances de sécurité et ne se laissent donc pas la possibilité de réagir à temps en cas d'événement devant eux.

Les accidents avec des véhicules de sécurité se produisent alors que les hommes en jaune effectuent des interventions sur le réseau pour protéger des usagers en difficulté, en panne ou accidentés, contrôler les équipements, ou encore procéder à des travaux.

Ces comportements sont inadmissibles, d'autant plus que **depuis septembre 2018, la législation relative au corridor de sécurité est en place. Le corridor de sécurité consiste en une barrière virtuelle que tout conducteur doit respecter dès l'approche de personnels intervenant sur le bord d'une route, voie rapide ou autoroute.** Le non-respect de ce corridor est sanctionné par une contravention de 4e classe, qui entraîne une amende forfaitaire de 135 € et une perte de points selon l'infraction.

Suite à ce nouveau heurt, une nouvelle campagne de messages de sensibilisation est déployée sur les panneaux lumineux du réseau VINCI Autoroutes, en français et en anglais, et sur Radio VINCI Autoroutes (107.7). **L'objectif est d'interpeller tous les usagers et de les inciter à être attentifs à l'approche des zones d'intervention des agents autoroutiers, pour que cessent ces accidents inacceptables.**

*L'ensemble des résultats du Baromètre européen de la conduite responsable est disponible sur <http://fondation.vinciautoroutes.com/>

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (FM 107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application gratuite Ulys pour smartphone** : trafic en temps réel
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic ; @A8Trafic ; @A9Trafic ; @A10Trafic ; @A11Trafic ; @A46Trafic ; @A63Trafic ; @A87Trafic ; @TunnelToulon ; @duplexa86 ; @ToulousePeriph ; @MarseilleTrafic ; @BordeauxTrafic**

CONTACTS PRESSE : 01 55 94 76 40

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes -- 187 aires de services - 266 aires de repos -- 320 gares de péage. Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)